

## FÊTE NATIONALE

### Mardi 13 juillet – Feu d'artifice



**RENDEZ-VOUS A 23 H  
SUR LE STADE ROGER CABY RUE DE LA REINE**

### Mercredi 14 juillet

Les règles sanitaires étant assouplies, les rassemblements sur la voie publique sont de nouveau autorisés.

Cependant les gestes barrières restent toujours en vigueur et le port du masque également.

Nous vous invitons donc à participer à la commémoration de la fête nationale qui aura lieu **le mercredi 14 juillet** et vous donnons **rendez-vous en mairie à 11 h.**

Nous nous rendrons au monument aux morts pour y déposer une gerbe.

Nous espérons pouvoir compter sur votre présence.



## Ducasse d'Automne



La ducasse d'automne s'installera du Jeudi 16 au mardi 21 septembre 2021 sur la place Jean Moulin avec un manège enfantin et un auto-scooter. Les parkings de la salle des fêtes, de l'église et du stade sont à votre disposition pour le stationnement.

Pour des raisons évidentes de sécurité, nous vous demandons également de ne pas stationner sur la chaussée aux abords de l'école.

Comme à chaque ducasse, la mairie offre un ticket de manège à chaque enfant de moins de 16 ans.

Pour les élèves scolarisés à l'école Daniel Devendeville, ce ticket sera distribué dans les classes, le vendredi 17 septembre.

Pour les ennevelinois scolarisés sur l'extérieur, la distribution des tickets se fera en mairie le samedi 18 septembre de 10 h à 12 h.

## Chèque «sport-culture» aux moins de 18 ans

Après cette année particulièrement difficile pour nos associations et pour encourager notre bien-vivre ensemble à Ennevelin, le Conseil Municipal a décidé de donner « un coup de pouce » à nos jeunes Ennevelinois pour leur faciliter l'accès aux activités associatives sur notre commune.

Aussi, pour cette année 2021/2022, la Mairie d'Ennevelin apportera une contribution financière de 15 euros par **Ennevelinois âgé de moins de 18 ans** (nés après le 31 décembre 2003) pour toute adhésion à une **association Ennevelinoise**.

Cette participation sera valable une fois et individuelle, donc non cumulable sur plusieurs associations.

Pour pouvoir obtenir cette participation, il conviendra de passer directement en mairie récupérer un chèque. Il sera nominatif et remis contre la présentation d'un justificatif de domicile.

L'association récupérera ensuite les chèques lors des séances d'inscription et procédera à la réduction sur l'adhésion.

Cette distribution en mairie sera effective dès la rentrée de septembre et jusqu'au 31 octobre 2021 pour l'année 2021/2022. La mairie remboursera début novembre le montant correspondant aux inscriptions affecté à chaque association.

### ASSOCIATIONS CONCERNÉES

**Judo club**  
**Mélimedance**  
**Théâtre**  
**Pêche l'Ennevelinoise**

**Attitude**  
**Stade Ennevelin**  
**Yoga Posture et bien-être**

## Changement de prestataire pour la cantine

Suite aux nombreuses réclamations des usagers et à échéance de notre contrat avec Lys Restauration, un appel d'offres a été lancé pour le renouvellement du prestataire cantine. L'objectif était d'améliorer la qualité des repas en consommant plus bio, plus local, plus labellisé. Notre choix s'est donc porté vers la société ORIGINE, basée à Faches Thumesnil, qui est allée bien au delà de nos espérances. Elle propose 60 à 70% de produits bio, 15 à 20% de produits en circuit court et le reste en labellisé (distinction de qualité).

La qualité a un prix. De ce fait, le tarif du repas augmente de 0,77€ par rapport au tarif actuel. La municipalité a donc décidé de prendre la moitié à sa charge et l'autre moitié restant à la charge des familles en fonction de leur quotient familial.

Nous espérons que le choix de ce prestataire fera le bonheur des estomacs de nos écoliers Ennevelinois.

# SANTÉ

## Centre de vaccination de Pont-à-Marcq



À l'échelle de notre modeste structure comparée aux vaccindromes de la métropole, le centre de vaccinations de Pont à Marcq peut se féliciter d'avoir dépassé ce 28 juin 2021, le total de 10188 injections.

Nous remercions les personnes engagées dans ce dispositif et plus particulièrement les personnes de l'accueil qui donnent bénévolement de leur temps.

Le centre fonctionnera jusqu'au 30 juillet et reprendra son activité le 23 août.

Durant cette période estivale, continuons à être prudents, vaccinons nous pour contribuer à l'effort collectif et à la reprise d'une vie normale.

## Rénovation des toitures de l'école primaire et de la salle des fêtes

Le 28 juin le chantier de rénovation des toitures de l'école primaire et de la salle des fêtes a démarré.

Ces travaux permettront de remplacer l'ensemble des couvertures, qui sont en grande partie dégradées, ainsi qu'une partie des charpentes.

La municipalité a pris le parti "pour redonner un accent de modernité à son patrimoine" de remplacer les anciennes tuiles rouges par des tuiles noires.

Ces travaux ont reçu des accords de subvention d'Etat : la rénovation de la toiture de la salle des fêtes sera subventionnée à hauteur de 22 461,21 € au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires (DETR) et celle de la toiture de l'école primaire à hauteur de 56 809,00 € au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Ces travaux ont été attribués à l'entreprise DUBOIS COUVERTURES pour le lot couverture et à l'entreprise JEAN VANDENDRIESSCHE pour le lot peinture.



## Aménagement de l'ancienne médiathèque en garderie et déménagement de la salle des enseignants

Les travaux qui permettront l'intégration de la garderie périscolaire dans l'école primaire sont en cours depuis le mois de mai.

A la rentrée prochaine, école et garderie seront regroupées sur le même site. La sécurité et le confort de nos enfants s'en trouveront de ce fait améliorés.

Fin juin, la partie qui consistait à déménager la salle des enseignants dans l'ancienne halte garderie s'est achevée, laissant la place pour entamer les travaux dans l'ancienne bibliothèque qui deviendra la garderie périscolaire.

Nous avons eu la chance d'obtenir plusieurs subventions : une subvention du Département au titre du dispositif Villages et Bourgs volet "relance" (32 681 €), et deux subventions d'Etat au titre de la DETR (27 755,48 €) et de la DSIL (27 000 €). Nous sommes également en l'attente d'un financement de la CAF. Cet investissement, d'un coût d'environ 160 000 € HT, est donc largement financé.

Les travaux ont été attribués aux entreprises SYLVAGREG (gros œuvre, menuiseries et plâtrerie), GODIN MAN (plomberie), MAZINGARBE (électricité) et RUDANT & FILS (peinture / sol souple)



## Etude Cadre de vie



Les 8 et 9 juin derniers, l'étude Cadre de vie a débuté avec deux jours « à la rencontre des ennevelinois ».

Ceux-ci ont eu l'occasion de s'exprimer et d'exposer des idées et suggestions au cabinet en charge de ce projet. Ils ont également pu répondre à un questionnaire pour expliquer leurs habitudes de vie et de consommation.

A l'issue de l'analyse de ces différents éléments, le cabinet Powa restituera aux élus le diagnostic de cette base de travail et nous présentera les ateliers thématiques qui seront proposés à la rentrée à la population, toujours dans un esprit d'intérêt général et de réalisme financier.

## Nettoyons la nature

Le week-end des 18 et 19 septembre correspond aux journées du patrimoine, dont le thème 2021 est : « patrimoine pour tous ».

il nous a semblé opportun d'y organiser une opération « nettoyons la nature » dans le but de préserver notre patrimoine naturel et de solliciter la population dans une démarche de découverte et de préservation des espaces.

Nous sommes unanimes à souhaiter un environnement de qualité. Malheureusement, nous constatons que celui-ci est dégradé par des déchets répartis sur tous les sites et rues du village.

Pour mobiliser un maximum de personnes, nous proposons cette formule « week-end » pour que chacun puisse s'organiser comme il le souhaite pour y participer :

- le samedi matin : les élus accueilleront les participants pour leur fournir le matériel. Ils les encadreront et sillonneront des trajets définis pour la collecte des déchets. Le ramassage sera

assuré en fonction des secteurs nettoyés.

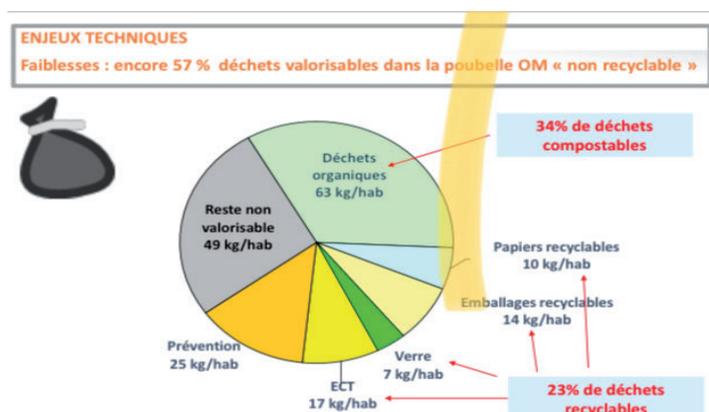
- Il sera également possible de venir chercher le matériel et de programmer, selon vos possibilités, en famille, entre amis, en faisant du sport, un moment dans le week-end pour ramasser un secteur de votre quartier ou un lieu de promenade qui vous convient.

Des points de collecte seront définis pour rassembler les déchets collectés, qui seront ensuite ramassés.

Des informations plus précises sur le déroulement de ce week-end seront détaillées dans l'info de septembre et via les différents support de communication.

Nous souhaitons que chacun se sente impliqué et acteur de la propreté et de la beauté de notre village et comptons sur votre participation.

## Gestion des déchets



La Pévèle Carembault a repris la compétence de la gestion des déchets depuis 2020.

La gestion des déchets, de la collecte jusqu'à leur traitement et recyclage, représente un budget conséquent de 13 millions d'euros par an pour notre territoire.

Nous bénéficions à ce jour d'un service de qualité et d'une collecte de proximité immédiate. Ils pourraient être revus au regard d'objectifs environnementaux et durables avec la participation active des habitants.

Une consultation de partenaires locaux a été créée et a pour but de réfléchir à la diminution des déchets ménagers et assimilés : nous produisons 186 kgs de déchets par an/hab.

Cet état des lieux fait apparaître que 63 kgs auraient pu être compostés et 31 kgs recyclés. Face à ce constat, nos modes de gestion des déchets sont clairement remis en cause.

En Novembre dernier, la Pévèle Carembault a lancé le Défi Zéro Déchet .300 foyers se sont lancés dans l'aventure avec pour objectif de réduire d'au moins 25 % le poids de leurs déchets collectés. Le challenge s'est achevé fin mai : six familles ennevelinoises y ont participé et se sont regroupées sous l'égide de Pernelle Vanuxem.

L'équipe s'est illustrée en terminant 3ème du défi sur plus de 40 équipes participantes. L'objectif a été largement dépassé avec une réduction de 41% du poids des déchets pour ces 6 familles ! Nous tenions à les féliciter pour cette démarche que nous encourageons et qui nous l'espérons fera des émules.

## Accès aux déchetteries d'Annoeuillin et Seclin

La MEL et la Pévèle Carembault ont délibéré en avril 2021 pour la mise en oeuvre d'une convention concernant l'accès aux déchetteries de la MEL (Annoeuillin et Seclin) pour les habitants de la Pévèle Carembault. Cette convention concerne uniquement les particuliers et non les professionnels ou mairies.

Pour se rendre à la déchetterie d'Annoeuillin, les usagers devront présenter un justificatif de domicile (pas besoin de carte d'accès) et se conformer au règlement intérieur des déchetteries de la MEL disponible sur le site [www.lillemetropole.fr](http://www.lillemetropole.fr).

En revanche, pour se rendre à la déchetterie de Seclin, les usagers devront obligatoirement être en possession d'une carte d'accès MEL. Cette carte est disponible après inscription en ligne sur le site [www.lillemetropole.fr](http://www.lillemetropole.fr).

## Places de cinéma dans le cadre de la Semaine Bleue



La Pévèle Carembault avait distribué, par l'intermédiaire des mairies, des places de cinéma aux personnes de 65 ans et plus dans le cadre de la Semaine Bleue 2020. Ces places de cinéma, initialement valables jusqu'au 28 février 2021, ont une durée de validité repoussée au 30 juillet 2021.

Si vous êtes en possession de ces places, n'oubliez pas de les utiliser dans l'une des deux salles de cinéma de Templeuve-en-Pévèle.

## Travaux de renaturation de la Marque



Comme nous l'avons indiqué en début d'année, les travaux préparatoires au programme de renaturation de la Marque portés techniquement et financièrement par la Pévèle Carembault, ont été engagés avec l'abattage d'arbres notamment à l'arrière de la rue Jules Ferry.

Comme prévu, le chantier proprement dit se déroulera du 19 juillet 2021 à la mi-janvier 2022. Il comprendra des travaux :

- sur la Marque à l'arrière de la rue Jules Ferry (enlèvement de la digue, reméandrage et réalisation d'un chemin piétonnier)
- au hameau de Zéqueil (renforcement de la berge)
- à l'arrière de la rue du hameau de la Planque
- sur le courant du Pont Thibaut, au droit du bois de la famille Des Rotours.

Cette opération, d'un montant de plus de 500 000 €, est financée par la Pévèle Carembault avec une aide financière de l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Elle s'intègre dans le projet de territoire de la Pévèle Carembault au titre de l'action «territoire en transition écologique».

## Fermeture temporaire des permanences de l'Espace Info Energie

Du 1er juillet jusqu'à fin septembre, l'Espace Info Energie intercommunal ne proposera plus de rencontres physiques, tant à Templeuve que dans les permanences municipales. En revanche, il est toujours possible d'obtenir des rendez-vous téléphoniques en vous adressant au 03.59.611.202

Pour toutes vos questions, n'hésitez pas à consulter le site de FAIRE, l'ensemble des dispositifs d'accompagnement techniques et financiers y sont présentés. <https://www.faire.gouv.fr/>

Rappel : Un espace info-énergie est un lieu neutre, impartial et indépendant où l'on peut obtenir des informations sur la maîtrise des énergies (utilisation rationnelle de l'énergie / efficacité énergétique / énergies renouvelables...). Les informations et conseils fournis par les conseillers le sont à titre indicatif, à titre gratuit et à partir des éléments demandés par le public.

Un nouveau dispositif avec des permanences physiques sera proposé en remplacement dès le mois d'octobre, nous reviendrons vers vous à ce sujet au mois de septembre.

## CULTURE

### Ennevelin'Art



Déprogrammée en 2021 à cause de la crise sanitaire, la prochaine exposition Ennevelin'Art se déroulera le week-end des 26 et 27 mars 2022.

Pour cette 6e édition, que vous soyez artiste amateur ou confirmé, n'hésitez pas à venir témoigner de votre savoir-faire avec vos matières de prédilection, qu'il s'agisse d'art figuratif ou d'art vivant. Toutes les représentations trouvent leur place dans ce grand rendez-vous artistique.

Vous souhaitez participer à cette exposition et vous associer à sa préparation, remplissez le bulletin d'inscription disponible en mairie ou sur le site internet [www.villeennevelin.fr](http://www.villeennevelin.fr) et déposez-le en mairie ou envoyez-le par mail ([mairie@ville-ennevelin.fr](mailto:mairie@ville-ennevelin.fr)) avant le 10 Septembre 2021.

## MÉDIATHÈQUE

### Horaires durant l'été



**DU 08 JUILLET AU 31 AOÛT 2021,**  
**HORAIRES MODIFIÉS POUR LES VACANCES :**

- Lundi, de **15h à 18h30**
- Mardi, de **15h à 18h30**
- Mercredi, de **10h30 à 18h30**
- Jeudi : **FERMETURE**
- Vendredi : **FERMETURE**
- Samedi, de **10h à 12h**

**⚠ La Marque Page sera fermée les samedis 17 juillet, 31 juillet et 14 août.**

## PARIS ROUBAIX

### 2 et 3 octobre



Le dimanche 11 avril devait avoir lieu la 118<sup>e</sup> édition du classique Paris-Roubaix, la première édition du Paris-Roubaix Femmes ainsi que le Paris-Roubaix Juniors.

**Ces épreuves ont été reportées aux 2 et 3 octobre 2021.**

Nous n'avons pas encore d'informations concernant les horaires de passage et les restrictions de circulation.

Nous ne manquerons pas de vous les communiquer lors d'une prochaine lettre d'informations.

## CIVISME

### Clôture du city

Vous pourrez constater que l'espace constitué du City et du boulodrome est désormais clôturé et l'accès fermé à clé en dehors des heures d'ouverture.

Ce choix a été contraint suite au non-respect de l'arrêté municipal affiché, aux débordements sonores et aux incivilités constatées.

Nous déplorons devoir sanctionner toute la population avec une fermeture le soir mais les agissements de quelques fauteurs de troubles nuisaient à la sérénité du site et de ses riverains. Nous rappelons que le city est ouvert tous les jours de la semaine pour la pratique sportive et activités familiales en journée. La consommation d'alcool, musique, pique-nique et accès nocturne interdits.

D'autres espaces municipaux sont également investis la nuit et la gendarmerie a été informée et reste vigilante pour nous aider à faire respecter le calme dans le village.



## LOCATION DE SALLE

### Réservation de la salle des fêtes pour 2022

A partir du jeudi 15 juillet 2021, les réservations de la salle des fêtes seront ouvertes aux ennevelinois comme aux extérieurs.

Il n'y aura donc pas de tirage au sort cette année. Exceptionnellement priorité sera donnée au premier qui se présentera. Il est donc **IMPERATIF de se déplacer en mairie pour réserver**, signer le contrat et verser l'acompte. Aucune réservation ne sera prise par téléphone.

Nous vous rappelons les tarifs de location :

	VIN D'HONNEUR	REPAS
ENNEVELINOIS	300 €	500 €
EXTERIEURS	600 €	1 200 €

### Vide grenier

Pour la huitième année, la municipalité a décidé de reconduire le vide grenier chez les particuliers.

Il aura lieu **le samedi 25 septembre 2021**.

Si vous êtes intéressés, remplissez le bulletin ci-dessous et déposez-le en mairie.



**bulletin à déposer en mairie avant le 31 août 2021**

Nom - Prénom : .....

Adresse : .....

n° de téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

souhaite participer le 25 septembre 2021 au vide-grenier organisé chez les particuliers.

## RETOUR EN IMAGES



Faute de gala, l'association Attitude a proposé à ses adhérentes une « journée film ». Apprentissage pour chaque groupe d'une chorégraphie en visio. Puis répétition en salle dès l'ouverture de celle-ci pour conclure dans les jardins de l'Institut de Genech par une journée ensoleillée, le dimanche 13 juin.

Grâce au drone et aux diverses caméras, chaque danseuse recevra un montage vidéo des danses ainsi que de belles photos souvenirs. A l'année prochaine....



Quelques membres du Conseil Municipal et de l'UNC AFN se sont réunis le vendredi 18 juin autour du monument pour la commémoration de l'appel du 18 juin. Ils ont eu le plaisir de partager ce moment avec un jeune ennevelinois Lilian TYPRET, bientôt 14 ans.

Lilian est passionné d'histoire et monte un projet de « recueil » de témoignages des anciens combattants d'Ennevelin mais aussi de la région. Nous le félicitons pour cet engagement citoyen.



Les élèves des classes de CP de Madame De Baëre et de CE1 de Madame Desprez ont bénéficié d'une journée de découverte en forêt de Phalempin organisée par l'ONF (Office National des Forêts) et financée par la caisse du Crédit Agricole de Pont-à-Marcq.

Tout au long d'un parcours autour des étangs, ils ont découvert les différentes essences et les espèces animales qui peuplent cette forêt. Après une pause pour pique-niquer et construire une cabane, chaque élève a reçu un kit grâce auquel il a appris à utiliser une boussole et à mesurer la hauteur d'un arbre.



Les classes de Perrine Lepers et Frédérique Gressier ont fait une sortie au Parc Mosaïc ce mardi 29 juin.

Les enfants ont pu découvrir différents jardins avec toutes sortes d'animaux (les petites bêtes du jardin et les animaux de la ferme) et également des plantes aromatiques qui sentent bon !

Après le pique-nique, ils ont participé à un atelier de modelage et découvert l'argile. Chaque enfant a pu réaliser un petit animal.

## AGENDA

### JUILLET

- ▶ **Mardi 13 juillet**  
::: **Feu d'artifice**  
23 h sur le stade Roger Caby
- ▶ **Mercredi 14 juillet**  
::: **Fête Nationale**  
11 h dépôt de gerbe au monument
- ▶ **Jeudi 15 juillet**  
::: **Ouverture des locations de salle**

### SEPTEMBRE

- ▶ **Samedi 4 septembre**  
::: **Concours de pêche**  
à l'étang communal
- ▶ **du 16 au 21 septembre**  
::: **Ducasse d'Automne**
- ▶ **18 et 19 septembre**  
::: **Nettoyons la nature**
- ▶ **Samedi 25 septembre**  
::: **Vide grenier**

### OCTOBRE

- ▶ **Dimanche 3 octobre**  
::: **118<sup>ème</sup> Paris Roubaix**
- ▶ **du 4 au 8 octobre**  
::: **Semaine bleue**
- ▶ **Samedi 9 octobre**  
::: **Rendez-vous des seniors**  
12 h à la salle des fêtes